

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7424414701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7424414701>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 octobre 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**

*Cabinet d'avocats
HOUDAN LEGRAND RÉTIF
4 Boulevard Georges Pompidou
14000 CAEN*

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS ARMAND LAURENT
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 110.000,00 Euros
Siège Social : LA HAYE (50250)
Rue du Château
La Haye du Puits
R.C.S COUTANCES 326 555 661

Aux termes de délibérations à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale en date du 29 septembre 2025 de la SOCIETE DES ETABLISSEMENTS ARMAND LAURENT, il a été décidé d'étendre et de modifier l'objet social de la Société. En conséquence, l'objet de la Société qui était :

« La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Toutes opérations industrielles ou commerciales se rapportant aux transports de toutes natures et à leurs activités accessoires, connexes ou complémentaire, telles que locations de véhicules, station-service, garage, locations d'emplacements publicitaires sur véhicules et autres ;
- Négoce de tout véhicule d'occasion ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans

toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. »

Sera désormais étendu aux activités suivantes :

- Toutes activités d'ambulance et de transport sanitaire, au moyen de véhicules spécialement aménagés et agréés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex